



Formation



L'essentiel pour anticiper la transmission de sa ferme

10 mars 2023 – Gattières (06)

Objectifs de la formation :

- Explorer les outils et démarches juridiques et sociales pour prendre en main son projet de transmission
- Clarifier son projet de transmission
- Identifier les facteurs de réussite et les étapes d'un projet de transmission

Public visé : Agriculteurs-trices de plus de 55 ans ou se questionnant sur la transmission de leur activité

Pré-requis : pas de pré-requis

Coût de la journée : 240 € pour 8h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge, devis disponible si besoin

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO.

Pour tous : chèque de réservation obligatoire de 50€*, restitué le jour de la formation

Voir les [conditions générales d'utilisation](#) et le [règlement intérieur](#)

Durée et modalités de la formation : 8 heures / 9h-18h Repas tiré du sac le midi

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA

15 avenue Pierre Grand

84953 CAVAILLON CEDEX

Tel : 06 11 78 45 89

mail : ardear-paca@orange.fr

N° SIRET : 509 252 490 00032

N° Organisme de Formation : 93840372284

Renseignements et inscription

Oriane Mertz

07 77 83 07 44

oriane.mertz@ardearpaca.org



L'essentiel pour anticiper la transmission de sa ferme

10 mars 2023 – Gattières (06)

Programme de la formation :

Avec Oriane Mertz (ARDEAR), Régine Bodei (Adear 06) et Hanissa Gourini (MSA)

Tour des attentes et présentation de la journée

Explorer les outils juridiques de la transmission :

- transmission de la propriété : vente de terrains et/ou de bâtiments agricoles, succession
- transmission de l'activité agricole : le bail rural et le commodat
- transmission des sociétés.

Comprendre le fonctionnement de la retraite agricole et les démarches liées.

Se préparer à transmettre :

- se situer sur le chemin de la transmission
- facteurs de réussite d'un projet de transmission
- les étapes de la transmission-reprise

Evaluation des acquis et de la satisfaction

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de travaux dirigés individuels ou en groupe. Pédagogie active

Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat : 87 % de satisfaction sur les formations de 2021.

Renseignements et inscriptions :


Oriane Mertz, coordinatrice de formation à l'ARDEAR PACA
07 77 83 07 44

Oriane.mertz@ardearpaca.org

Inscription jusqu'au 01^{er} mars.

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION



Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACÉ POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr